

que n'exigera rien qui ne soit favorable aux intérêts & à la sûreté réciproque des deux parties contractantes dans les Indes, & pour empêcher que les négociations pour ces arrangemens n'arrêtent la conclusion du présent traité, il est convenu qu'on les entamera au plutôt, & qu'elles devront être terminées dans l'espace de six mois après la date du présent traité, & que la convention qui en sera faite aura la même force que si elle étoit inférée dans le traité même.

*Article séparé.*

En conséquence de l'article VIII du traité d'alliance, les deux hautes parties contractantes conviennent qu'en cas que les secours stipulés soient fournis en argent, ce secours sera évalué à 100,000 florins de Hollande courant par an pour 1000 hommes d'infanterie, & à 120,000 même valeur pour 1000 hommes de cavalerie par an, ou dans la même proportion par mois.

Des avis récents de l'Inde sont propres à réveiller toute l'attention de la cour & de la compagnie. Le Sultan Tipoo, décidé à extirper entièrement les Anglois dans ladite contrée, faisoit, vers la fin de 1787, des préparatifs pour exécuter son dessein, & avoit demandé à cet effet des secours au commandant de Pondichery. Ces avis ne laissent aucun doute sur la certitude de ses intentions hostiles.

Le roi a dernièrement couru le plus grand danger en visitant les écuries de Buckingham-House. S. M. qui étoit suivie d'un page, voulut s'approcher d'un jeune cheval connu pour être très-vicieux; le page l'en avertit, mais S. M. le voyant fort tranquille, se hasarda à entrer dans sa case; l'animal devint furieux & commença à se cabrer & à ruer de toutes ses forces; le page conseilla aussi-tôt à S. M. de lui saisir le nez & de ne point lâcher prise jusqu'à ce